

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0040722

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

(22932)

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0101

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NORREDINE Saïd

Date de naissance :

01-01-1864

Adresse : 3 Rue Abou Abbas El-Dakri

Franceville Casablanca

Tél. : 05 22 98 56 94 Total des frais engagés : 1140,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Malika ENNA
MEDECINE GENERALE
All Center Entrée B-1,
Boulevard Anoual - Casablanca

Date de consultation :

28 JAN 2020

Nom et prénom du malade : LAMNAWAR EPMORREDINE Saïd

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ASTHENIE HTA + ANEMIE + hypertension + diastalogies

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer ces renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 JAN 2020	G		250,00 01	Docteur Malika GENET MEDECINE GENERALE Capital Care Clinique & Hospital Caseo Lyon

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE ALAIN BESNARD</p> <p>126 (BATEAU) - 75011 Paris</p> <p>France VILLE DE PARIS</p> <p>Tel: 01 33 80 44 44</p>	28.01.2020	940,20€

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

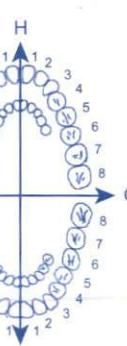
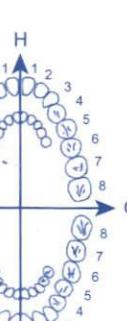
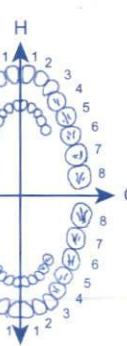
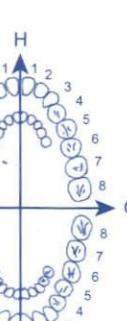
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

D.I.U Nutrition
D.I.U Echographie

203, Angle Bd. Anoual et Abdelloumen
1^{er} Etage N° 1, Imm. B - Capital Centre
Casablanca ☎ : 05 22.25.02.45

الدكتورة مليكة النبيل
الطب العام
التغذية
الفحص بالصدى



203، زاوية شارع عبد المؤمن وشارع أنوال
الطابق الأول الشقة رقم 1 العمارة ب - كابطال سنتر
الدار البيضاء ☎ : 05 22.25.02.45

Casablanca, le : 28 JAN 2020 الدار البيضاء، في :

- HANNA WAR epso NBBRED 3 NE scida
 $182,00 \times 03 = 546,00$
 - TANZAAAR 50 SV } III de 3mns
 ! - 1600dh 11 J i lat et sur 3mns
 - OFLOCET 400mg 15 J lat et sur 11 J
 - NAZAAIR X 2 SV } 2mns
 ! 2 buffets le Nation } 2mns
 $90,50 \times 03 = 271,50$
 - X 2 allepsvGA } III de 3mns
 ! 11 J / 2.680dh } 3mns
 ! 78.00 dh
 - Serum physiologique } S
 lapp occulte pluriel } pris 1m
 45,00 dh
 Nywstef cream } au niveaux
 lapp le soir niveau
 49,00 dh plus
 - Nywstef pour le cheveux et les plis

32,50 DH

Easideril Solut' auriculaire

apres 1 APP / JOUR
et traitements

par o Flocet

T = 940, 20 DH

Docteur Malika ENNAI
MÉDECINE GÉNÉRALE
Capital Center Edifice B-1,
Av. Moulay Hassan - Casablanca

~~PHARMACIE AL ANDALOUSSIA~~
126 (Ex 40), 5ème étage Perignon
France Ville II - Casablanca
Tél: 06 22 88 98 93

Lot n° :

EXP :

PPV :

81,00

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Ofloct 1,5 mg/0,5 ml sol
auriculaire b20

P.P.V : 70,60 DH



LOT: 0001 PER: 07/2022
MYCOSTER 1% CREME T30G

P.P.V: 45DH20



Lot n° :

EXP :

PPV :

81,00

LOT: 0004 EXP: AUT 2024
PPV: 32,90 DH

LOT: 0002 PER: 10/2024
PPV: 49,00 DH

STERILE A

PPV: 78,00 DHS

